

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VII.

1 FEVRIER 1908

No. 3

SOMMAIRE—Nos abonnés.—Remerciements.—Mgr Louis Richard.—La question des écoles n'est pas encore réglée.—M. l'abbé François Reed.—Mémoire de M. de La Verendrye.—A l'Orphelinat St. Joseph.—Baptême chez les Sauvages.—Une relique de St. Adélard.—Le VIe Congrès des Catholiques d'Autriche.—L'abbé Royer.—A Grande Clairière.—Nouvelle invocation au Sacré-Cœur.—Souvenir de Mgr. Taché.—Contre l'école publique neutre.—Progrès du diocèse.

NOS ABONNES.

Nos abonnés voudront bien remarquer, comme nous l'avons déjà dit d'ailleurs que la date d'expiration de leur abonnement est indiquée à la suite de leur nom. Cette date sert en même de reçu. Ainsi lorsque il est marqué :

M. X. Jan 08

cela veut dire qu'au premier janvier 1908 l'abonnement de M. X. a pris fin. Si M. X. renouvelle son abonnement le numéro suivant portera :

M. X. Jan 09

Ce qui voudra dire que jusqu'en janvier 1909 M. X. pourra recevoir et lire les *Cloches de St-Boniface* sans remord de conscience

Si, au contraire, M. X. est du nombre de ceux qui croient que seuls, les imprimeurs n'ont pas besoin d'argent pour vivre, et que le grand air des plaines manitobaines suffit aux *Cloches de St-Boniface* pour continuer à carillonner sans faiblir, alors la date Jan 08 restera imprimée sur le numéro des *Cloches* de M. X. et cela jusqu'à ce que M. X. ait enfin accompli son devoir d'honnête homme, de patriote et de catholique.

La date qui suit le nom de l'abonné est donc en même temps un avertissement et un reçu.

Si quelque erreur s'était glissée soit dans les noms, soit dans les dates, prière est de nous en avvertir au plus tôt et sans gêne.

REMERCIEMENTS.

Nous sommes heureux de remercier tous ceux qui s'intéressent à notre revue et nous aident par conséquent à accomplir l'œuvre nationale et religieuse pour laquelle les *Cloches de St-Boniface* ont été fondées.

Nous remercions tout spécialement le curé de la cathédrale Mgr Dugas P. A. et le R. P. Portelance curé de l'église du Sacré-Cœur à Winnipeg qui ont bien voulu attirer l'attention de leurs paroissiens sur notre petite revue. Leur parole n'a pas été vaine et déjà bon nombre de nouveaux abonnés sont venus prendre place sur nos listes. Nous espérons que les anciens abonnés se feront aussi un devoir de renouveler leur abonnement au plus tôt.

* * *

MGR LOUIS RICHARD P. A.

Le Séminaire des Trois-Rivières vient d'être cruellement éprouvé par la mort de Mgr Louis Richard, qui après avoir été pendant dix années directeur de cette institution en était le vice supérieur depuis 1883.

Mgr Richard est décédé le 6 janvier, après une courte maladie qui l'a emporté au milieu de l'étonnement général.

La mort de Mgr Richard est une très grande perte pour le Séminaire des Trois-Rivières, où il s'est dévoué de si longues années dans l'enseignement et l'administration. Elle est une perte non moins grande pour le diocèse des Trois-Rivières où il avait conquis l'estime général, ainsi que pour le clergé canadien tout entier.

C'est de tout cœur que nous nous unissons aux Messieurs du clergé du diocèse des Trois-Rivières et au personnel du Séminaire pour déplorer la mort de celui qu'on appelait le bon Père, et pour prier Dieu de le recevoir et de lui donner bien vite la récompense de son dévouement et de ses travaux.

† † †

LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA
N'EST PAS ENCORE REGLEE

Le projet de loi sur l'école obligatoire présenté à la chambre Manitobaine, vient d'essuyer un nouvel échec.... bien mérité (15 janv. 1908.)

M. Roblin premier ministre, en un discours bref mais dont chaque mot portait, a déclaré que ce projet de loi était *inconstitutionnel* et il a fortement censuré celui qui avait présenté cette motion et celui qui l'avait secondée.

M. le député Jos Bernier a, dans un vigoureux discours, dénoncé non-seulement le principe de l'école obligatoire, mais aussi le système actuel d'écoles neutres. Il défia les promoteurs de l'école obligatoire, disant que chaque mouvement, pour faire aboutir leur projet néfaste, ne ferait que contribuer à mettre de nouveau sur le tapis la *question scolaire* et que, à chacun de leurs efforts répondrait un nouvel effort de la part de ceux qui, avec raison, sont opposés au système actuel.

Inutile d'ajouter que nos quatre députés français M. M. Bernier, Préfontaine, Lauzon, Bénard, ont voté comme un seul homme contre cette mesure inconstitutionnelle.



M L'ABBE FRANCOIS REED.

Au dernier instant nous apprenons la mort de M. l'abbé François Reid curé de Rigaud.

M. l'abbé Reid était le confrère de classe et l'ami de coeur de Mgr l'archevêque.

Nous recommandons à nos lecteurs de ne pas oublier dans leurs prières l'âme de ce dévoué pasteur.

* * †

MEMOIRE DE M. DE LA VERENDRYE, A LA COUR DE FRANCE, SUR LES TERRIBLES EVENEMENTS DE L'ILE AU MASSACRE.

Dans les numéros du 15 septembre 1902, 15 septembre 1905, 1er octobre 1905 et 15 septembre 1907, nous avons donné le compte rendu des diverses expéditions, organisées par S. G. Mgr Langevin; (qui a fondé la Société historique de St-Boniface) à l'île du Massacre et au fort St-Charles, à jamais illustrés par le Sieur de La Vérendrye et ses braves.

Aujourd'hui, grâce à la complaisance de M. le Jgue Prud'homme et aux laborieuses recherches de M. Léopold Léau, dans les archives de Paris, nous avons le plaisir de commencer la publication du premier mémoire, adressé au roi de France, par le Sieur de La Vérendrye, sur le massacre de son fils aîné, du R. P. Aulneau, s. j. et de 19 compagnons, par les Sioux, sur l'île du Massacre (lac des Bois) en juin 1736.

Tous nos lecteurs sauront gré à M. Léau de nous avoir ainsi aidés dans la recherche des ossements de ces braves et de ces martyrs, de nous

avoir aussi aidés à réécrire cette page de notre histoire, page si glorieuse pour la foi chrétienne et pour le nom français.

Nous nous permettons de faire précéder la publication de ce mémoire de la lettre de M.Léau.

Paris, 26 décembre 1907.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser, sous ce pli, copie de la première et principale partie du rapport de La Vérendrye, "*pour être envoyé en cour.*" Il est impossible de n'être pas frappé de la sérénité du narrateur atteint si cruellement dans ses affections; le récit est exempt de développements inutiles; bien que la douleur du père y perce par quelques traits et quelques mots sortis du cœur, l'explorateur n'oublie pas qu'il est un chef et qu'il est un soldat discipliné. Il ne perd pas de vue son devoir ni l'étendue de sa responsabilité. Ce rapport si simple et qui semble détaché d'annales sobrement étroites, fait le plus grand honneur à La Vérendrye; ce n'est pas seulement un découvreur hardi, c'est un conducteur d'hommes habiles et plein de sang froid dans la tempête.

J'ai conservé l'orthographe du rapport autant que je l'ai pu. Peut-être ici ou là, ai-je remplacé un o par ua a dans des mots comme *françois*

Vous remarquerez le mot *accommoder* dans le sens de *contenter; faire les affaires de.* Nous sommes un peu étonnés, en France, lorsque nous lisons une annonce canadienne dans laquelle un hôtelier se déclare prêt à *accommoder* vingt ou trente voyageurs; car nous n'accommodons guère plus que les plats de cuisine (gibier, poisson, etc.) afin de les servir à table. La phrase de La Vérendrye montre que c'est nous, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, qui avons abandonné une expression ancienne.

Je vous enverrai prochainement la suite du rapport. En attendant veuillez, cher Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués,

L. Léau.

CANADA 2 JUIN 1736

Mémoire du Sieur De La Vérendrye, Lieutenant des troupes et Commandant aux Postes, Présenté à Monsieur le Marquis de Beauharnois, Gouverneur général de la Nouvelle-France, pour être envoyé en Cour.

J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous informer de tout ce qui s'était passé depuis mon départ de Montréal en juin 1735 jusqu'au 2 juin 1736, que partit du fort St-Charles, lac des Bois, le S. Bourassa, Je continueray mon journal avec la même exactitude, afin de vous instruire, Monsieur, de tout ce qui s'est passé depuis au dit fort et ses dépendances.

Le même jour deux juin 1736, arrivèrent au fort de Maurepas, deux de mes enfans que j'y avais envoyés le 27 février précédent avec deux soldats pour la garde du fort, comme j'ay eu l'honneur de vous marquer, il m'arrive la triste nouvelle de la mort de mon neveu de la Gemeraye, arrivée le 10 may à la fourche des Roseaux, *j'ay mis une croix sur la carte que j'ay faite pour marquer le lieu*; ils me dirent que la charge de leurs quatre canots était restée en cache à vingt lieues d'icy au portage de la Savanne.

Le lendemain 3 juin, arrivèrent les trois autres canots qui laissèrent deux hommes pour garder les paquets.

Le même jour, je tins un conseil général pour délibérer sur les moyens d'avoir des vivres, des marchandises et surtout de la poudre, dont nous manquions par la faute des canots de Montréal qui avoient relâché l'automne précédent, il fût résolu d'une commune voix d'envoyer *trois canots forts de monde à Kamanistigouia*, dont nous attendions le secours, et de là à Missilimakinac pour revenir en diligence, et me mettre en état de poursuivre ma découverte; le R. P. Aulneau me demanda d'y aller et de luy donner mon fils aîné pour faire faire diligence aux canots tant pour aller que revenir.

Le 4 juin, j'appris par un engagé qui venoit du fort de Maurepas, que dans le mois de janvier il y étoit venu un Kouathéatte blanc déguisé en Assiniboils, parlant cette langue, il demanda de coucher dans le fort, disant qu'il n'étoit pas sauvage comme les autres, mais *mon neveu étant très mal ne fut point averty*, et soit faute de bien entendre la langue, soit faute d'attention, celui qui étoit chargé de fermer les portes, le mit dehors comme les autres, sans en parler à personne que plusieurs jours après son départ, ce qui m'a fait une peine infinie.

Le 5 juin, après la revette des armes, et la distribution de la poudre et des balles aux vingt hommes de convoi, je leur recommanday *de se bien garder, que j'avois eü aïrs qu'il y avoit un party de Sioux dans le lac* qui cherchoient les Crys et qu'ils pourroient peut-être les insulter, ils répondirent tous d'une voix de me tranquiliser, qu'ils étoient résolus de faire bon quart.

Le R. P. Aulneau s'embarqua avec six bons hommes que j'avois engagés pour revenir de Missilimakinac, et m'accompagner dans ma découverte, les autres s'embarquèrent sept dans chaque canot, tous à demie charge, pour faire diligence, n'ayant pû refuser mon fils aîné que le R. P. me demanda.

Le 6, dans l'inquiétude où j'étois des deux hommes qui étoient restés auprès des paquets, j'envoyay mon fils avec cinq hommes les chercher, avec ordre d'apporter icy tout ce qui appartenoit à mon neveu.

Le 12, *trois Monsois m'ont dit que Bourassa, ayant été rencon-*

tré par un party Sioux, avoit été pillé, sans aucun mal, le 4 au matin.

Le 13, mon fils que j'avois envoyé à la Savanne est arrivé avec ses hommes et les deux qui étoient restés.

Le 14, j'y ay reçu une lettre du fort St-Pierre, écrite par Bourassa le 6, qui marque le détail de sa prise par les Sioux à douze liettes d'icy; il leur demanda pourquoi ils l'arrêtoient, vû qu'ils étoient frères et bons amis; ils lui répondirent que c'étoit la manière des guerriers de ne connoître personne sur leur chemin, et qu'ils se plaignoient des françois qui donnoient des armes à leurs ennemis pour les tuer, il leur répliqua que les françois leur en donnent bien aussy; ainsi ils le laissèrent aller

Le 17, est arrivé le Sieur Le Gros, de Kamanisgoia, avec deux canots chargés de marchandises qui avoient relâché l'automne précédent, je n'eus rien de plus pressé que de luy demander des nouvelles du convoy, mais il n'en avoit eu aucune. J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous en écrire le dix-huit par luy-même que je fis partir le dix-neuf, je le fis escorter par un canot de huit hommes, commandé par un sergent avec ordre de suivre le chemin que nos gens avoient tenu.

Le 20, arrivèrent trente Cristinaux chargés de leur chasse, qui se mirent bientôt en chemin pour aller à la découverte, mais le gros vent devant les fit relâcher le 21, ils s'en retournèrent le 22 après avoir traité.

Le même jour 22, arriva le sergent et ses gens qui m'apporta la triste nouvelle du massacre des 21 hommes, à sept lieues du fort dans une petite isle où on a trouvé la plus grande partie des corps tous décollés, en rang les uns contre les autres, ce qui me fait juger qu'ils ont été tués en conseil, et les têtes envelopées dans des robes de castors.

Cette triste nouvelle s'étant répandue, il arrivait de tous côtés des Crys et des Monsouis pour s'informer de la vérité du fait.

(à suivre)

† † †

A L'ORPHELINAT ST JOSEPH, WINNIPEG

Nous avons eu le plaisir de faire une petite visite au nouvel Orphelinat St Joseph construit à Winnipeg l'été dernier, par les Rdes Sœurs Grises, pour y recevoir les petits garçons.

La Rde Sœur Prince, supérieure de la Maison a bien voulu nous faire visiter elle-même ce nouvel et superbe établissement, de la cave au grenier, elle nous a conduits nous intéressant vivement par le récit des difficultés de cette fondation qui ne vit que de la charité publique.

Il y a six mois à peine que les portes de cet orphelinat sont ouvertes et déjà 117 petits garçons de 6 à 13 ans ont reçu l'hospitalité.

Actuellement on en compte 75. Dans le cours de l'année, 42 ont été placés dans des familles qui les ont adoptés.

Certes, nous ne connaissons guère d'œuvre qui mérite davantage la sympathie du public en général. En effet, l'orphelinat St Joseph est tout en même temps une œuvre de charité puisqu'elle donne asile aux pauvres petits orphelins ou abandonnés, c'est aussi une œuvre d'éducation puisque l'on y commence l'instruction et la formation de ces pauvres petits.

L'orphelinat St Joseph ne reçoit cependant du Gouvernement et de la ville qu'une subvention bien minime: le Gouvernement \$500 00 la ville \$500 00. Nous osons espérer que l'Orphelinat St Joseph arrivera à être traité avec la même libéralité que le sont les orphelinats protestants de Winnipeg. Dans ces orphelinats il est aloué 12 cts par jour pour chaque enfant, ce qui fait \$43 80cts par année. Ce n'est pas énorme encore, mais nous sommes assurés qu'avec cette minime somme les religieuses, qui ne demandent rien pour elles-mêmes, pourraient arriver à joindre les deux bouts et même agrandiraient encore le cercle de leur bienfaisance en faveur d'un plus grand nombre de pauvres abandonnés.

Dans tout le cours de l'année il n'est mort qu'un seul enfant, cela ne nous étonne pas, car la propreté de tout l'établissement est parfaite.

Nous remercions bien vivement la Rde Sœur Prince de l'amabilité avec laquelle elle nous a fait visiter son si intéressant établissement et nous lui souhaitons de voir ses ressources augmenter afin qu'elle puisse réaliser tous les projets que son zèle et sa charité lui inspirent pour le bonheur des pauvres orphelins.



BAPTEME CHEZ LES SAUVAGES.

Le R. P. Bousquet, o. m. i., directeur de l'Ecole Industrielle de Kenora, Ont., écrit à Mgr l'Archevêque;

Au jour de Noël, Notre-Seigneur à accordé de grandes grâces à notre petite école.

Vingt-deux enfants ont reçu la Sainte Communion, dont trois pour la première fois: John Eyachi, Joséphine Parenteau, Anny Cantin. Trois autres enfants, Jean Pierre Adélaré T'appee, Gerhard Charles Capistran, Marie-Anne Cinaganith, ont reçu le baptême en ce même jour,

La santé de nos enfants a été bonne pendant tout l'hiver. Aucune maladie n'est venue exciter nos alarmes, alors qu'autour de nous on ne parlait que de fièvre typhoïde et de rougeole.

UNE RELIQUE DE SAINT ADELARD.

Les Révérends Pères Jésuites ont offert à Mgr l'archevêque une très précieuse relique de Saint Adélarde.

Saint Adélarde étant peu connu encore, nos lecteurs seront sans doute heureux des quelques notes que nous allons leur donner sur ce Saint, patron du chef spirituel actuel de l'archidiocèse de St-Boniface.

Adélarde était le petit fils de Charles Martel, neveu de Pepin le Bref, premier roi de la seconde dynastie : celle des Carolingiens, qui le fit élever dans son palais avec ses fils Carloman et Charlemagne.

Adélarde naquit à Huyse, en Belgique près d'Audenarde, aujourd'hui diocèse de Gand, vers 751. Sa famille possédait la de grands domaines qui devinrent plus tard un des apanages de l'abbaye de Corbie.

Jeune encore, il était d'une bravoure si grande, qu'à la mort de Pépin le Bref, ses fils le nommèrent comte du palais, c'est-à-dire gouverneur de la maison royale.

Adélarde avait déjà signalé ses talents militaires dans diverses expéditions; il les fit briller d'un nouvel éclat dans la lutte contre Didier, roi des Lombards, usurpateur des domaines de l'Eglise. Ce fut cependant cette expédition qui détermina l'accomplissement de la pensée qu'il nourrissait depuis quelques temps, de se donner à Dieu tout entier. Après avoir assisté comme témoin au mariage de Charlemagne avec la fille de Didier, il profita d'un dissident qui s'était élevé entre Charlemagne et son épouse pour s'enfuir de la cour et s'ensevelir dans la solitude, afin d'y servir Dieu et travailler à sa perfection personnelle. Il se réfugia dans l'abbaye de Corbie, fondée par Ste Bathilde, mère de Clotaire III, roi des Francs, et confiée par elle aux fils de Saint Coloman.

Après plusieurs années de vie religieuse la plus austère et passée dans l'humble fonction de jardinier, Adélarde fatigué par les visites incessantes des grands de la cour, qui s'efforçaient de le ramener près du grand empereur, s'enfuit de l'abbaye, espérant trouver au milieu des montagnes abruptes le repos, qu'il ne pouvait plus goûter dans son monastère. Mais, poursuivi et rejoint par les envoyés de Charlemagne il fut ramené à Corbie. Quelques années après, l'Abbé de Corbie, Mor-dram sentant sa fin approcher, proposa au chapitre de lui donner Adélarde comme successeur. Malgré ses prières et ses supplications, Adélarde dût céder. Il avait alors 30 ans. Devenu Abbé de Corbie, il fut l'auxiliaire le plus précieux de Charlemagne dans tous ses projets pour l'avancement et le développement des sciences humaines et ecclésiastiques. Ce fut l'Abbé Adélarde qui développa l'école de l'abbaye devenue célèbre et qui augmenta aussi très considérablement la bibliothèque de l'abbaye dont il eut toujours la préoccupation.

En 781 Charlemagne étant à Rome fit sacrer ses deux fils, encore

enfants, comme rois par le Pape Adrien. Puis il leur donna à chacun un tuteur qui devait gouverner leurs royaumes d'Italie et d'Aquitaine jusqu'à leur majorité.

Charlemagne confia à son cousin Adélard son fils Pépin avec l'Italie à gouverner.

A cette époque lointaine, comme de nos jours, le dévouement était payé par l'ingratitude. Adélard après avoir servi son prince avec fidélité se vit calomnié par les envieux de la cour et bientôt il dut prendre le chemin de l'exil et fut envoyé dans l'île de Noirmoutiers. En 821 l'Abbé de Corbie fut rappelé de son exil et vint reprendre la direction de son abbaye. Louis le Débonnaire, entré dans la voie du repentir, vint demander pardon à Adélard.

L'année suivante 822 ayant convoqué un plaid à Attigny-sur-Aisne le roi y renouvela l'expression de son repentir et demanda de nouveau pardon à Adélard.

Enfin, après avoir fondé un grand nombre d'abbayes sur l'invitation de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, afin de pacifier les Saxons et de répandre plus l'instruction; après avoir rempli une longue carrière toute consacrée aux oeuvres de Dieu, Adélard mourut le 2 janvier 826, après avoir reçu l'Extrême-Onction des mains de son plus illustre disciple, Saint Heldeman évêque de Beauvais.

Les miracles se multiplièrent bientôt sur le tombeau d'Adélard, le saint Abbé de Corbie. A la demande de Drojon, évêque de Thérouane, en l'an 1027, le Souverain Pontife le plaça sur les autels.

Mais avec la Révolution de 1789 vint aussi le vol et la disparition des reliques de Corbie. Les reliques de Saint Adélard échappèrent à la profanation, grâce à un pieux chrétien qui les recueillit et les garda précieusement jusqu'à ce que fût passée la tourmente révolutionnaire.

En 1820 le calme étant un peu rétabli, un Jésuite, le R. P. Sellier fut invité à venir préparer la population de Corbie au rétablissement du culte, dans la partie de l'église abbatiale qui avait échappé au marteau des démolisseurs.

C'est alors que le pieux chrétien, dépositaire des reliques de St. Adélard les remit au R. P. Sellier qui les emporta afin de les confier aux soins de sa communauté. Vénérées à St-Acheul par les Jésuites et leurs novices, les reliques de ce grand saint durent subir encore les caprices et les violences des persécutions dont il avait été lui-même victime durant sa vie. Emportées d'abord en Hollande à Gemert lorsque l'esprit révolutionnaire contraignit les Jésuites à chercher refuge sur une terre étrangère, elles revinrent ensuite en France pour en reparti et y revenir, suivant les fils de St-Ignace dans tous leurs exils.

Et c'est ainsi que, par l'intermédiaire des R. P. PP. Jésuites de St-Boniface, Mgr l'archevêque a pu obtenir une relique très précieuse et

très considérable de son saint et illustre patron. Cette relique a été exposée pour la première fois à la vénération des fidèles de St-Boniface, le 2 janvier 1908 en la chapelle des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée.

† † †

LE VIÈME CONGRES DES CATHOLIQUES D'AUTRICHE.

Les catholiques d'Autriche ne veulent certainement pas rester en arrière de leurs confrères d'Allemagne dans le mouvement catholique et social. Le rapport qui vient de paraître sur le VIème congrès en est la preuve.

Ce congrès a eu lieu à Vienne, capitale de l'Autriche, du 16 au 18 novembre. Nous tenons à en reproduire les points les plus saillants.

“ Le discours le plus significatif et qui donne en même temps la ligne de conduite que doivent suivre les catholiques de notre pays, a été celui du Maire de Vienne, M. Lueger. En parlant de la question scolaire (qui, comme on le voit, s'agite partout), il a dit entre autres choses: “ À Vienne, la question de l'école primaire n'est plus une cause de dissension. Les instituteurs catholiques et les cathéchistes travaillent ensemble, le crucifix a désormais sa place dans l'école et personne n'osera plus l'en enlever. (Applaudissements)

Mais il nous reste encore autre chose à faire. Il s'agit de nous emparer de l'Université (Applaudissements prolongés). Aussi longtemps, que parmi huit professeurs nouvellement nommés, il y aura sept juifs (!) aussi longtemps serons-nous sur le champ de bataille, afin que, parmi huit professeurs il y ait sept chrétiens. En cela aussi nous espérons réussir. ”

Un autre sujet de discussion a été la presse catholique. Comme en bien d'autres pays, les juifs poussés par les loges, sont en possession du plus grand nombre des journaux. Cependant on a pu constater, que le travail sérieux des comités catholiques, formés aux congrès des années précédentes avait déjà été efficace. La presse catholique se répand de jour en jour et les étudiants catholiques s'y intéressent activement.

Il est consolant, sans doute, de voir comme on a compris aussi en Autriche, à la suite des pertes essayées, l'importance de l'école et de la presse catholiques.

Que nous faut-il conclure de tout cela ? C'est que, si la juiverie et la franc-maçonnerie se sont donné le mot de par le monde entier pour détruire l'influence catholique, dans les écoles et par la presse, nous aussi, nous devons prendre une attitude ferme dans le sens contraire.

Il faut s'efforcer de maintenir nos écoles catholiques et de regagner nos droits perdus.

Nous devons de plus soutenir et lire nos journaux catholiques, qui seuls peuvent nous donner des idées saines, nourrir notre foi et nous réunir sous le drapeau du Christ.

C'est pourquoi nous formons des vœux sincères pour que le nouveau journal catholique, *l'Action Sociale*, approuvé et béni par Sa Sainteté Pie X, soit lu dans toutes les familles qui se disent catholiques.

L'ABBE ROYER,
FONDATEUR DE NOTRE-DAME-D'AUVERGNE.

M. l'abbé A. Royer qui se trouve dans le même cas que plusieurs prêtres venus de France, a eu le courage de fonder dans la région de la rivière La Vieille, non loin de Swift Current, Saskatchewan, une paroisse française dont les colons seront surtout composés des enfants de l'Auvergne, son pays natal.

Le courageux abbé colonisateur est passé ici dans la deuxième semaine de janvier, en route pour la France afin de déterminer ses compatriotes à le suivre au Canada.

Son adresse en France est:
Marsat, par Riom (Puy de Dôme.)

A GRANDE-CLAIRIERE.

Les Rdes Sœurs de Notre-Dame des Missions écrivent à Mgr l'archevêque qu'elles sont très satisfaites des résultats obtenus. Cinquante enfants sont inscrits sur le registre de leur pensionnat. Plusieurs autres demandes d'admission ont été faites mais l'espace manque pour recevoir un plus grand nombre d'élèves.

NOUVELLE INVOCATION AU SACRE-CŒUR.

Notre Saint Père le Pape, qui avait enrichi de 300 jours d'indulgence l'oraison jaculatoire: *Cœur de Jésus, j'ai confiance en vous*, vient d'attacher la même indulgence à cette autre invocation: *Cœur Sacré de Jésus, je crois à votre amour pour moi.*

Ces deux invocations, récitées l'une après l'autre, disent au divin Sauveur notre confiance en son infinie bonté, et le motif de cette confiance qui est l'amour ardent qu'Il a pour chacun de nous.

(Semaine religieuse de Cambrai, 30 nov. 1907.)

† † †

SOUVENIR DE MONSIEUR TACHE.

Les Rdes Sœurs Grises de la Maison Mère de Montréal ont fait don à Mgr l'Archevêque du crucifix de missionnaire de Mgr Taché. Le crucifix est sous globe avec, formant un maria, le cordon fait en

crin, par les sauvages et offert à Mgr Taché par le R. P. Lacombe au nom de ses sauvages.

C'est un bien précieux souvenir pour Mgr Langevin qui a été très touché de la délicate pensée des Rdes Sœurs.

* * *

CONTRE L'ÉCOLE PUBLIQUE NEUTRE

Les Ménéonites. (allemands baptistes) venus au Manitoba, il y a 30 ans, après avoir reçu du Gouvernement certains privilèges comme exemption de service militaire etc etc... viennent d'adresser une pétition au Gouvernement Provincial.

Les Ménéonites protestent contre la loi qui oblige à hisser le drapeau britannique, sur toutes les écoles durant les heures de classe, sous peine de perdre l'octroi du Gouvernement. Les Ménéonites s'opposent à l'exécution de cette loi parce que le drapeau leur rappelle l'idée de guerre, ce qui est contre leurs principes.

De plus, les Ménéonites protestent contre les écoles publiques parce que ces écoles, disent-ils, mettent leur foi religieuse en danger.

Les écoles Ménéonites sont au nombre de 150.

Le Gouvernement leur a promis de prendre leur pétition en considération. Nous suivrons avec intérêt le développement de cette question ?

† † †

PROGRES DU DIOCESE

BENCHOUZIE SASK, COLONIE HONGROISE,

M. l'abbé Pirot, curé de Kaposvar a visité, en décembre dernier, la colonie Hongroise de Benchouzie, près de Touchwood Hills, Sask, où il a donné la communion à 147 personnes. Il reste encore 250 personnes à confesser et bien des enfants à instruire. Le Rev P. Funke, o. m. i., chargé de cette localité, apprend le Hongrois afin de desservir cette population.

A St Adélar (Man) construction d'un presbytère.

St Hubert (Sask) construction d'un presbytère et d'un couvent pour les religieuses.

Quelques erreurs se sont glissées dans le rapport des *progrès du diocèse*.

No du 15 janvier. Au lieu de Rolling River, lire, Valley River; la chapelle encore en construction se trouve dans un réserve sauvage.

—Au lieu de Kapasvar, lire, Kaposvar.

—Au lieu de Krousborg, lire, Kronsberg.

La chapelle de Vannes a été livrée au culte le 15 août 1907 par M. l'abbé Le Mercier.

M. l'abbé Nadeau nous écrit de Souris-Valley que son église a 50 X 24 plus une allonge de 10 pieds qui sert de logement au curé. Le coût est de \$1406 30.